



POSTE A QUAÏ :
CONTRAT DE RESERVATION
Inscription sur liste d'attente
Identifiant Pass'Découverte :

CONDITIONS GENERALES :

- 1° Joindre impérativement photocopie acte de francisation ou carte de navigation (caractéristiques bateau, immatriculation) et la carte d'identité du propriétaire
- 2° Le règlement des redevances est exigible dès la mise à l'eau ou au début de l'année civile
- 3° Le fait d'abandonner le poste avant la date ne donne pas droit au remboursement, les sous locations de postes sont formellement interdites, toute réservation de poste sera considérée comme effective et soumise à redevance
- 4° L'assurance du bateau est obligatoire (joindre attestation N° de police et Compagnie d'Assurance)
- 5° Les vols quels qu'ils soient ne sont pas couverts par la Capitainerie
- 6° Les utilisateurs sont responsables de leur amarrage (2 amarres indépendantes à l'avant et à l'arrière)
- 7° La Capitainerie sera informée des opérations de manutention et de retrait 48 heures à l'avance. Seront également signalés tous les changements de situation (achat, vente, hivernage, etc.)
- 8° Tous les navires doivent avoir un gardien légal responsable de l'entretien et de la sauvegarde à bord. (Noter impérativement son nom et n° de téléphone sur le contrat de réservation)
- 9° Toute absence de plus de 24 heures doit préalablement être signalée à la Capitainerie
- 10° La Capitainerie se réserve le droit de supprimer le poste, notamment en cas de non paiement, défaut de gardiennage et abandon d'entretien du bateau

NOM Prénom
Date de Naissance /..... /..... Lieu de Naissance
Adresse
E-mail Téléphone.....
Gardien Légal Téléphone.....

Nom du bateau Voilier Moteur
Constructeur Modèle Tirant d'air
Immatriculation Longueur H.T Largeur
Compagnie d'Assurance N° de Police
Préférence du bassin Nord Sud Capellans

Type de Séjour Annuel Temporaire
Date d'arrivée /..... /..... Date de départ /..... /.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales, des tarifs applicables au Port de Plaisance, et du Règlement Particulier de Police du Port de SAINT CYPRIEN

A Le « Lu et Approuvé » et Signature,